



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil municipal :
le 13/09/2022

Publication :
le 23/09/2022

Délibération n° D-2022-341

**Gestion du stationnement payant sur voirie - Approbation du
marché**

Président :

MADAME ROSE-MARIE NIETO

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste DAVID, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur François GIBERT, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC

Excusés :

Monsieur Bastien MARCHIVE.

**Direction de la Réglementation et de
l'Attractivité Urbaine**

**Gestion du stationnement payant sur voirie -
Approbation du marché**

Monsieur Hervé GERARD, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Une consultation pour la passation d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande a été lancée pour le marché qui concerne la gestion du stationnement payant sur voirie.

L'objet de ce marché, d'une durée d'un an avec reconduction tacite jusqu'à trois fois, porte notamment sur l'exploitation des 114 horodateurs de la Ville (pour 1779 places de stationnement), la collecte des fonds déposés par leurs utilisateurs, la réalisation des travaux d'entretien et de réparation de ce parc, la gestion des abonnements et du paiement par téléphone mobile.

Après déroulement de la consultation, le marché a été attribué à la SO SPACE, dont le siège social se situe à NIOIRT (79000), pour un montant estimatif annuel de 153 040 € HT soit 183 648 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché à intervenir avec la SO SPACE relatif à la gestion du stationnement payant sur voirie pour un montant estimatif annuel de 153 040 € HT soit 183 648 € TTC ;
- autoriser l'élu délégué à le signer.

Monsieur le Maire ayant le pouvoir de Monsieur Bastien MARCHIVE, Messieurs Dominique SIX, François GUYON, Gérard LEFEVRE et Madame Christelle CHASSAGNE ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste David, n'ayant pas pris part à la délibération.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	5
Excusé :	1